



ARRÊTÉ N°180/2022

**Circulation alternée par panneaux
Rue des Chardonnerets, Parcelle AE45, Rue des Frères L'Hermitte,
Rue du Grand Clos, Rue du 18 juin 1940, Rue du pont des Brets
Du 12 au 23 Décembre 2022**

Le Maire de la Commune de Quévert,

Vu, les articles L 2213.1, 2213.2 du Code des Collectivités Territoriales,

Vu, le Code de la Route,

Considérant, qu'il nous appartient, en vertu de nos pouvoirs de police, de prendre toutes dispositions réglementaires de nature à assurer la sécurité publique et les commodités de passage sur les voies publiques afin d'éviter tout accident,

ARRÊTE

ARTICLE 1: En raison de travaux de réfection de voirie, la circulation sera alternée par panneaux B15 et C18 au droit du chantier, rue des Chardonnerets, parcelle AE45, rue des Frères L'Hermitte, rue du Grand Clos, rue du 18 juin 1940 et rue du Pont des Brets du 12 au 23 décembre 2022.

ARTICLE 2: Tous les panneaux réglementaires de signalisation seront mis en place par l'entreprise chargée des travaux.

ARTICLE 3: La Directrice Générale des Services de la commune est chargée de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation sera transmise à la gendarmerie, aux pompiers et à l'entreprise Even.

Fait à QUÉVERT, le 08/12/2022

Le Maire,

Philippe LANDURÉ

